

## Edito :

Le second comité de pilotage s'est tenu le 10 mai 2010 dans les locaux de la communauté de communes du Briançonnais. Les membres ont validé lors de cette réunion trois premiers sites tests. Dès lors, le projet de gestion intégrée rentre dans sa seconde phase avec pour objectif final de trouver des solutions innovantes, transférables et spécifiques aux territoires étudiés. Cette recherche se fera grâce à des groupes de travail composés des collectivités locales, institutions, et d'acteurs du territoire.

Les sites tests : micro laboratoires représentatifs des problématiques du Pays

### Queyras, Haut Guil : Ristolas, Abriès, Aiguilles

Les problématiques abordées pour ce site sont la fermeture de la route et notamment l'isolement des hameaux ainsi qu'une approche intégrée de la gestion des apports de matériaux lors de crues avalanches dans le Guil qui augmentent de ce fait le risque d'embâcle.

### Vallée de la Clarée : Névache, Val des Près.

Les thématiques traitées s'articuleront autour de la gestion des personnes impactées par la fermeture de la route départementale, pouvant faire suite à des avalanches ou des crues torrentielles. De plus, les problématiques liées à la vallée étroite seront abordées avec, entre autre, un travail approfondi sur un éventuel partenariat avec la commune italienne de Bardonecchia.

Le saviez-vous ...

### Le Plan Communal de Sauvegarde

Cet outil d'aide à la décision est obligatoire dans les communes dotées de PPR approuvés et ce dans un délai de deux ans à compter de la date d'approbation par le préfet. Bien que ce document soit imposé par l'état, son aspect opérationnel est une réelle aide en cas de crise, car il définit les rôles de chacun ainsi que le déroulement des actions à mener. Une fois ce document établi, il est primordial de le tenir à jour mais également d'effectuer des exercices de mise en situation.



### Pays des Ecrins, Axe durancien : Saint Martin de Queyrières, l'Argentière - La Bessée, la Roche de Rame

Dernier pôle industriel des Hautes-Alpes et secteur d'implantation de nombreuses zones d'activités, le travail sur ce site portera sur l'impact d'aléas naturels sur les infrastructures. Un deuxième volet traitera quant à lui de l'alerte aux populations, ainsi qu'aux utilisateurs des équipements d'activités de pleine nature comme par exemple ceux des sports d'eau vive.

### Objectifs et méthodologie de la deuxième phase

La première phase de l'année 2010 a permis d'établir le diagnostic très précis du territoire du Pays du Grand Briançonnais. Le projet rentre dans sa phase de réflexion approfondie et de recherche de solutions spécifiques aux sites tests. Dorénavant la gestion intégrée des risques naturels prend tout son sens puisque ce travail sera directement issu des constatations et des besoins des acteurs du territoire.

Pour cela, des réunions s'appuyant sur des données directement tirées du diagnostic seront animées par l'équipe technique du Pays. Ces rencontres permettront de mettre en avant les points forts et les faiblesses sur chaque territoire, de pointer les marges de progrès dans les profils de gestion, et de commencer à envisager des transferts d'expériences possibles.

Contact :

Amandine Crévolin Tel : 04.92.23.04.46 / Fax : 04.92.53.98.61

risques@paysgrandbriançonnais.fr

www.paysgrandbriançonnais.fr